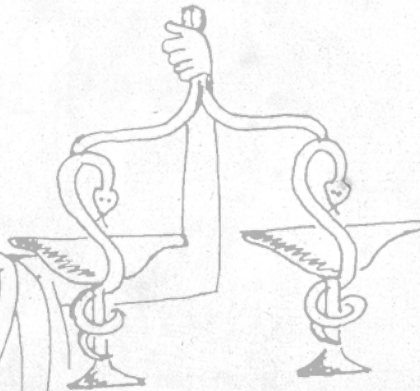


vous avez dit «AI» ?

Ou ce qu'il reste de l'assurance-invalidité après les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} révisions

Frankieren
Affranchir
Affrancare

¹ Les rentes octroyées en raison d'un constat de déficit organique (selon l'entrée en vigueur de la loi) ne sont pas remplies, la rente d'invalidité (PGA) ne sont pas



Université de Lausanne
Faculté de droit et des sciences criminelles
Centre de droit privé – IDAT
Bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

Unil

UNIL | Université de Lausanne

vous avez dit «AI» ?

Ou ce qu'il reste de l'assurance-invalidité après les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} révisions

Formulaire d'inscription

Vendredi 25 mai 2012 dès 08h30
Hôtel Mövenpick, Lausanne-Ouchy

- La personne soussignée prendra part au Colloque du vendredi 25 mai 2012 sur **«Vous avez dit «AI» ? - Ou ce qu'il reste de l'assurance-invalidité après les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} révisions»** et accepte par conséquent les conditions générales figurant sur ce programme.
- Ne prendra pas part audit Colloque, mais souhaite recevoir la documentation pour le prix de CHF 50.–

Monsieur Madame Maître Professeur-e

Nom Prénom

Fonction Société

Rue / N° NP / Ville

E-Mail

Tél. Fax

Date Signature